

# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Relais du 19 mai 2025

## Mot de la Présidente

La Présidente ad intérim, FabienneThorens, souhaite la bienvenue à l'Assemblée et ouvre la séance.

L'été 2024 a été marquée par le départ de notre présidente, Aviva Dattel, active au Relais depuis plus de vingt-six ans, dont six en tant que présidente. Sa lettre d'adieu peut être consultée sur notre site. En voici quelques extraits :

*« A l'heure de ma retraite, après plus de 26 ans immergée dans cette association, je prends congé de vous avec, gravé dans ma mémoire, un très long parcours de souvenirs, d'échanges imprégnés d'empathie et de sympathie, de partages souvent douloureux, de sentiments où se sont entremêlés espoirs et doutes, craintes et soulagement, déceptions et encouragements, impuissance et réconfort.*

*Moments de vie hors du commun où ont surgi entre des personnes inconnues peu auparavant, une communication immédiate, sincère et profonde. (...)*

*Que d'échanges bouleversants autour d'évocations tragiques, de situations de souffrance morale extrême où, malheureusement parfois, seule notre compréhension et notre compassion pouvaient apporter un peu de soulagement (...)* »

Proche aidante très investie auprès de sa fille, elle a tiré de son expérience personnelle l'ouverture et la chaleur humaine indispensables aux accompagnements offerts par le Relais. Sa longue pratique du réseau psychiatrique et associatif lui a permis de nouer des liens fructueux, en jouant ainsi un rôle d'échange et de communication précieux !

Accueillante et sociable, elle continuera à ouvrir les portes de son appartement à ses parents et amis, qu'elle héberge au fil des saisons...Et son intérêt pour tous les domaines sociaux et culturels alimentera son insatiable curiosité...

- Le Relais lui adresse sa profonde reconnaissance et ses vœux les plus chaleureux.

## Deux scrutateurs se portent volontaires.

**Point 1** : L'ordre du jour de notre AG du 19 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

**Point 2**. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 mai 2024, qui figure sur notre site internet, est également approuvé à l'unanimité.

**Point 3** : la présentation du Rapport d'activité et de gestion 2024 est faite par Antonio Lafranchi, membre du comité du Relais : Il informe l'assemblée que l'activité du Relais a augmenté en 2024 et présente les points essentiels de ces activités :

### **a. Le Bureau**

Le **Bureau** se composait de cinq membres avant le départ d'Aviva Dattel ; nous ne sommes malheureusement plus que quatre actuellement : Danielle Francescato, dont l'expérience en tant qu'infirmière en psychiatrie à la retraite est précieuse ; Antonio Lafranchi, très investi dans les relations avec le réseau de la psychiatrie genevoise ; Pascal Bonvin, notre irremplaçable trésorier, dont l'activité ne se limite pas aux chiffres : recherche de fonds, gestion de notre site, relations publiques... et Fabienne Thorens, appelée selon votre vote à remplacer Aviva en tant que présidente.

En 2024, notre **Bureau** s'est réuni dix-neuf fois pour des séances de deux heures environ. L'ordre du jour comprend les finances ; nos activités de permanence téléphonique, de groupes de soutien et d'entretiens ; nos diverses interventions en faveur des proches ; nos liens avec le réseau des associations de proches et le réseau de la psychiatrie genevoise ; nos projets...

## b. Le Comité

En 2024, nous avons pu compter sur le soutien de notre **Comité**, qui s'est réuni six fois. Nous partageons avec ses membres nos préoccupations et nos projets ; leur expertise est indispensable pour maintenir notre cap. Nos échanges sont fructueux et animés. Ses membres sont la Dr. Léonice De Carvalho Furtado, cheffe de clinique en addictologie ; le Dr. Cédric Deville, médecin adjoint dans l'unité de psychiatrie du jeune adulte; Jonathan Dhaussy, coordinateur du programme psycho-éducatif Profamille ; Maeva Briguët, psychologue ; Nino Délla Lucce, proche aidant ; Dietmar Lohman, proche aidant, ancien et fidèle membre.

## c. Les Groupes de soutien

Durant l'année écoulée nous avons animé vingt-deux **groupes de soutien** de deux heures. La participation est variable, de deux personnes à plus de dix. Nous nous efforçons d'accueillir régulièrement des invité/e/s pour apporter un autre regard sur l'accompagnement des proches ou les ressources à disposition dans le réseau. Ainsi, en 2024, nous avons reçu deux représentantes de l'association REEV (Réseau d'Entraide des Entendeurs de Voix) ; Pascale Isoz Louvrier, responsable de l'ApAJ (centre de jour non médicalisé pour jeunes adultes de 18 à 30 ans en difficulté psychologique importante) ; Marc Baertschi, responsable de l'association Trajectoires, qui informe et aide à l'orientation psychothérapeutique.

## d. La Permanence téléphonique

A disposition trois après-midi par semaine, elle permet aux proches de partager avec les membres du Bureau les problèmes d'accompagnement qu'ils/elles traversent. Ce sont souvent des appels au secours lors de situations aiguës. Dans ce cas l'échange téléphonique donne lieu à un entretien dans un délai de quelques jours. Cette disponibilité rapide représente un grand réconfort pour les proches.

## e. Les Entretiens

Nous avons accueilli des proches en grand besoin d'écoute et de soutien lors de trente-quatre **entretiens** d'une heure trente environ. Nous sommes chaque fois deux pour mener ces entretiens, un regard complémentaire qui permet d'apporter une vision plus large. Parfois les entretiens impliquent une intervention de notre part : lettres, mails, téléphones destinés à faciliter la communication des proches avec les soignants et ou les institutions.

## f. Relations avec les institutions et les associations genevoises

Un des aspects les plus importants de nos activités est de représenter nos membres, et les proches en général, auprès des acteurs du Réseau de soins du Canton de Genève. Ce rôle est double : d'une part nous faisons remonter vers les responsables des divers secteurs du Réseau les problèmes et les demandes que nous entendons lors de nos permanences, entretiens et groupes de paroles ; de l'autre nous essayons de tenir nos membres informés des évolutions dans le Réseau de soins.

**Accueil Familles** : il s'agit d'une réunion semestrielle avec la Direction des Soins Infirmiers de Belle-Idée (Département de psychiatrie des HUG). Nous nous réunissons pour un échange très concret sur nos actualités respectives. C'est l'occasion pour le Relais de signaler des problématiques en lien avec des hospitalisations et des prises en soins après la sortie. Nous relevons l'excellente collaboration avec les HUG dans ce cadre-là.

**Rencontres HUG - Associations** : c'est une rencontre qui a lieu, en général, trois fois dans l'année et qui réunit une forte délégation du Département de la psychiatrie adulte. Côté Associations, sans toutes les citer, il y a Parole, Pro Mente Sana, Arcade 84, Les Conseillers accompagnants, le REEV, Re-pairs, l'Appartement de jour, Minds... et le Relais bien sûr. Les thèmes présentés/discutés vont des informations sur les projets et les activités du Département de psychiatrie au compte-rendu du Service d'Addictologie sur l'usage du crack à Genève. De leur côté, les Associations informent sur l'essentiel de leurs activités.

**Equipe Mobile** : il s'agit d'une Equipe d'infirmier/ère/s, sous la conduite de médecins, qui vont à la rencontre des patients qui refusent une prise en charge par les CAPPI ou les médecins psychiatres en cabinet. Une seule réunion en 2024, mais l'échange est toujours coopératif et constructif au sujet des cas pratiques que le Relais rencontre lors des contacts avec ses membres.

**Profamille** : ce programme de psychoéducation organisé par les HUG est destiné aux proches de personnes qui souffrent de fragilités psychiques. Animé par Jonathan Dhaussy - membre de notre Comité- entouré d'une équipe d'infirmières, Profamille propose un premier cycle de formation destiné aux proches sous forme de sessions de quatre heures, réparties sur environ quinze semaines. La demande est forte et les places sont limitées à environ douze personnes. Les participant/es se déclarent très satisfait/e/s de la matière reçue, dont plusieurs « outils » pour faire face aux défis rencontrés par nous, les proches. Un deuxième cycle a été lancé il y a plus d'un an. Un troisième semble en préparation. Nous recommandons vivement l'inscription à ces cours Profamille, qui aident également à gérer nos émotions.

**Pro Mente Sana** : dans le cadre d'une formation organisée par PMS sous le nom de **PSYFOR**, le Relais participe avec d'autres Associations, sous forme de témoignages, à des cours dispensés à des jeunes médecins en formation. C'est une occasion précieuse de les rendre attentifs à l'inclusion des proches lors de leurs futures prises en soins. De plus, nous prenons également la parole, dans un amphithéâtre d'Uni-Mail, lors d'une session destinée à une centaine d'étudiant/e/s en psychologie.

**CSMGe (Collectif Santé Mentale Genève)** : ce collectif a été mis place depuis plusieurs années pour aider les Associations genevoises actives dans le domaine de la psychiatrie à coordonner certaines de leurs activités et à mettre en commun leurs ressources, par exemple pour l'organisation de la Journée Mondiale de la Santé Mentale, le 10 octobre de chaque année. Nous participons aux séances et aux activités décidées en commun dans la mesure de nos moyens.

**PCC - Plan de crise conjoint ([www.plandecriseconjoint.ch](http://www.plandecriseconjoint.ch))** : le Relais est très engagé dans ce projet, qui vise à diffuser ce premier outil formel de dialogue entre les patients (nos proches concernés) et les soignants, afin de mieux gérer une éventuelle future crise. Ce document est une forme de « Directives anticipées » et une discussion est d'ailleurs engagée pour, à terme, peut-être, lui donner une dimension légale. Sur ce document, le proche (ou la personne de confiance) peut être mentionné comme partie prenante, aux côtés du patient et du soignant. Le Relais est attentif à ce que cette inclusion soit proposée et valorisée.

#### **Point 4. Bilan et compte d'exploitation 2024**

Nos cotisations ont augmenté de 10% alors que nos dons (privés et des mairies) ont effectivement baissé de 50%. Notre année 2023 a été excellente avec 10 000 francs de bénéfice car nous avons sollicités beaucoup de partenaires pour obtenir du soutien. N'ayant pas eu autant de projets à réaliser, tout n'a pas été dépensé. Donc pour 2024, nous n'avons pas sollicité les communes

genevoises. Notre exercice a fonctionné uniquement avec les cotisations et des dons exceptionnels.

Comme expliqué lors de notre dernière assemblée, nous nous sommes focalisés sur le département de Monsieur Thierry Apothéloz pour obtenir une subvention durable. En 2024 nous avons obtenu CHF 10'000.- de subvention, montant qui nous a été crédité le 15 janvier 25. Vous comprendrez qu'il nous était impossible de l'utiliser durant l'année 2024. Nous consacrerons ce montant pour l'organisation d'événements pour nos membres, par exemple une conférence durant l'année 2025.

Parmi nos donateurs, nous aimerions mettre en évidence :

- CHF 4'500.- reçus d'une association « Cohérence » qui a été liquidée, ce qui représente le 50% de sa fortune pour des activités en faveur de nos membres,
- CHF 2'200.- reçus de la fondation MCCALL MACBAIN, fondation qui exerce à Genève mais aussi aux États-Unis ; elle choisit des associations qui travaillent avec des bénévoles, et c'est la 3e année qu'elle nous soutient.
- CHF 2'600.-- reçus d'une de nos membres, Madame Marie Bravin, qui a organisé son anniversaire et a demandé que le montant destiné à lui offrir un cadeau soit versé à notre association.

Nous les remercions sincèrement de nous permettre ainsi d'exercer notre activité sans soucis financiers.

Tout cela nous a permis de boucler l'exercice avec CHF 43,60 de bénéfice, sans avoir sollicité les communes et sans avoir pour l'instant comptabilisé les CHF 10'000.- d'aide du canton. Le trésorier précise également que les cotisations 2025 restent inchangées, ce qui est accepté à l'unanimité.

#### **Point 5 : Rapport du vérificateur aux comptes**

Le rapport de la fiduciaire SFER est lu à l'assemblée. Sans question de l'assemblée, le vote est lancé.

#### **Point 6 : Vote : rapport d'activité, bilan et comptes d'exploitation 2024. Décharge du Comité**

Le rapport d'activités est accepté à l'unanimité. Le bilan et les comptes d'exploitation sont également acceptés à l'unanimité. Finalement, la décharge au Comité pour toute l'activité 2024 est acceptée à l'unanimité. Le trésorier remercie l'assemblée pour la confiance accordée au Comité et au Bureau.

#### **Point 7 : Election du Comité et de la nouvelle Présidente**

Les membres du comité qui doivent être réélus sont les suivants :

Fabienne Thorens, proche aidante au poste de Présidente

Maëva Briguet, psychologue,

Jonathan Dhaussy, coordinateur du programme psycho éducatif Profamille, et enseignant à l'HEDES,

Nino Della Luce, proche aidant,

Danielle Francescato, proche aidante,

Antonio Lafranchi, proche aidant,

Cédric Devillé, médecin adjoint à JADE,

Léonice de Carvalho Furtado, cheffe de clinique en addictologie,

Dietmar LOHMANN, proche aidant,

Pascal Bonvin, trésorier.

Tous les membres sont réélus à l'unanimité.

**Point 8 : modification des statuts :**

L'article 12 mentionne que le Bureau peut être composé au maximum de 5 personnes. Le Comité présente à l'assemblée une modification de cet article pour porter à 8 maximum le nombre de membres du Bureau. Cette modification est acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

Sans proposition ou divers dans le point 9, la Présidente, Fabienne Thorens clôture cette assemblée générale à 20h00 et invite les membres de l'Association Antenne Drogue Familles, à rejoindre l'estrade pour la présentation qui a suivi.

Genève, le 15.9 2025

Fabienne Thorens  
Présidente

Handwritten signature of Fabienne Thorens in black ink.